

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 02 Juillet 2018

DATE DE LA CONVOCATION

22 Juin 2018

Nombre de conseillers :

En exercice : 43

Titulaires présents : 28

Pouvoirs : 8

Votants : 36

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 Juillet 2018

L'an deux mil dix-huit

Et le 02 Juillet à 19 heures 15,

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires :

Jean Paul TOUCHET, Catherine ELOY (Bauzy), Francis GUILLLOT, Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY, Dominique BRETON (Chambord), Claudette SORIN, Michel MAURICE (Crouy-sur-Cosson), Jean-Pierre BERANGER, Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON, Jean-Pierre CHEVESSAND (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, Pierre GUILLONNEAU (Mont-près-Chambord), Catherine LUCAS (Montlivault), Patrick MARION, Floréal ROYO (Neuvy), Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Martine LE MAREC (Saint-Dyé-sur-Loire), Christian LALLERON, Christèle DOLLO, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan), Jean BROCHU, Robert HUTTEAU (Tour-en-Sologne).

Excusés avec pouvoir :

Gilles CHANTIER (Courmemin) a donné pouvoir à Patrick MARION (Neuvy),
Alain PREGEANT a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson),
Jean-Paul PRINCE a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr),
Philippe LEGENDRE a donné pouvoir à Nathalie BINVAULT (Mont-près-Chambord),
Micheline DELOISON a donné pouvoir à Pierre GUILLONNEAU (Mont-près-Chambord),
Gérard CHAUVEAU a donné pouvoir à Catherine LUCAS (Montlivault),
Christiane JOURDAIN a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Patrick STURLESE a donné pouvoir à Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Absents Excusés :

Edwige DUVAL (Courmemin), Sylvia HERLEDAN (Huisseau-sur-Cosson), Pascal MAUNY (Montlivault), Agnès BONNIN, François FIORETTO (Saint-Laurent-Nouan), Alain MARCHAND, Pierre DETIENNE (Thoury),

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Hélène PAILLOUX (Bracieux) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-109-2018

Vote des tarifs d'entrées du Centre Aquatique du Grand Chambord situé à Saint-Laurent-Nouan pour les publics scolaires du 2nd degré.

Monsieur le Président rappelle que la piscine de Saint-Laurent-Nouan a été transférée à la Communauté de communes le 1^{er} février 2014.

Monsieur le Président rappelle également que l'exploitation du Centre Aquatique Communautaire a été confiée à l'entreprise VERT MARINE dans le cadre d'un contrat de concession.

Ce contrat de concession prévoit que ce soit la CCGC qui règle la facture au concessionnaire en fonction des réservations de créneaux de l'année scolaire.

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Départemental de Loir et Cher participe à hauteur de 47 € par créneau. Il propose donc de fixer le tarif applicable par la CCGC aux publics scolaires du 2nd degré du territoire à $83 - 47 = 36$ € par créneau.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **FIXE** le tarif applicable aux publics scolaires du 2nd degré du territoire à **36€** par créneau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président

Gilles CLEMENT

